

PROCÈS VERBAL de l'Assemblée de fondation de l'association

Présentes	Oda U. Müller, Rosmarie Wydler-Wälti, Judith Giovannelli, Anne Mahrer, Anne-Catherine Menetrey, Doris Haller, Esther Blaser-Haller, Anna Grüring, Ursula Borner, Ursula Liniger, Ruth Schaub, Annelise Burger, Edith Hiltbrand, Rita Schirmer, Beatrix Braun, Pia Hollenstein, Elisabeth Joris, Susanne Gysi, Eva-Maria Conod, Theresa Bärfuss, Margrit Löhner-Motti, Irene Hupfer, Verena Steiner, Susi Ulrich, Pia Burkhalder, Eva Thommen, Rita Guggenheim-Läubli, Marianne de Mestral, Lore Zablonier, Beatrix Staub-Verhees, Elsbeth Meierhans-Kuhn, Janette Jenni, Anita Gruebler, Änni Dähler, Barbara Gurtner, Marie-Louise Barben, Verena Pini, Yolanda M. Bühlmann, Ariane Rufino dos Santos, Silvia Stern, Kathleen Wyss, Diana Hornung, Diana Bach,
Inscrites à l'action judiciaire climatique jusqu'à l'AG	273
Distribution	Toutes les Aînées pour la protection du climat

Berne, le 23 août 2016

PROCÈS-VERBAL

1. Dès 10h15 Accueil avec café, thé et croissants

2. 10h40 Bienvenue de Heidi Witzig, grand-mère et historienne à Winterthur

3. 10h45 Explication du projet par le partenaire (Greenpeace : Georg Klingler) et l'étude d'avocats (Ursula Brunner en all. et Luc Recordon en fr.) – y compris questions et débat.

Ursula Brunner attire l'attention sur le fait qu'en plus de l'action judiciaire de l'association, il serait approprié d'intenter des actions individuelles pour augmenter la légitimité. C'est pour cela que l'association cherche des femmes âgées de plus de 75 ans qui souffriraient éventuellement dans leur santé des conséquences des changements climatiques et souhaiteraient signer en tant que plaignantes individuelles.

4. 11h20 Fondation formelle de l'association

- a. Election de la présidence de séance

Heidi Witzig est élue à l'unanimité comme présidente de séance.

b. Election des scrutatrices

Annelise Burger et Barbara Gurtner se mettent à disposition comme scrutatrices et sont élues à l'unanimité.

c. Discussion et adoption des statuts (voir annexe)

Points 1 à 4 : Pas d'objection

Point 5 : 5.1. Les présentes décident à une large majorité qu'au moins trois membres sont nécessaires pour convoquer une AG extraordinaire (elles modifient ainsi le projet de statuts qui ne prévoyait qu'un membre pour cela).

5.2 : Décision sur la taille du comité. Les Aînées pour la protection du climat s'accordent pour que le comité soit au moins composé de trois membres et modifient ainsi la proposition de statuts qui ne prévoyait que deux membres pour le comité. La phrase « les membres du comité ne doivent pas être membres de l'association » est biffée à une large majorité.

Points 6 à 10 : Pas d'objection

Les statuts sont adoptés à une large majorité avec les modifications mentionnées.

d. Election du comité

Anne Mahrer (Genève) et Rosmarie Wydler-Wälti (Bâle) sont candidates à la coprésidence. Lore Zablonier (Zurich), Rita Schirmer (Schaffhouse, trésorière) et Pia Hollenstein sont candidates au comité. **Ces cinq candidates se présentent à l'assemblée et sont élues en bloc au comité.**

e. Débat sur le financement de l'association

L'association ne perçoit pas de cotisations, mais accepte les dons pour le versement desquels elle ouvrira un compte.

f. Adhésion des membres fondateurs

Rosemarie Wydler-Wälti et Anne Mahrer reprennent la présidence de la séance en tant que coprésidentes de l'association et proposent à l'assemblée d'accepter comme membres fondatrices de l'association toutes les femmes présentes et déjà inscrites par l'intermédiaire du site internet. L'AG accepte toutes les femmes présentes en tant que membres fondatrices pour autant que les statuts soient respectés.

5. 12h15 : Perspectives sur les activités prévues

Le dépôt de l'action judiciaire en septembre ou en octobre constituera la prochaine grande étape

de l'association. Tous les contrats et toutes les procurations devront être prêts d'ici là. Le comité commencera très prochainement à planifier son travail.

6. Env. 12h15 : petit apéro de clôture

Le procès-verbal a été rédigé par Oliver Heimgartner, secrétaire de l'association

Oliver Heimgartner